

Séance ordinaire
Tenue le 4 juillet 2023
à 19 h 30
à l'édifice municipal

Sont PRÉSENTS à cette séance :

Monsieur le Maire	Hervé Simard
Mesdames les conseillères	Caroline Chayer
	Janic Gagnon
Messieurs les conseillers	Samuel Choquette
	Jean Simard
	Claude Paquet

Sont également présents :

Nancy Girard directrice générale et greffière-trésorière et quelques citoyens

Est absent à cette séance

Monsieur le conseiller Grégoire Girard

ORDRE DU JOUR

- 1 Vérification du quorum et lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 2 Adoption des procès-verbaux**
- 2.1** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023
- 3 Lecture et adoption des comptes du mois**
- 3.1** Adoption de la liste des dépenses du 1 au 30 juin 2023 au montant de 244 137.49 \$
- 4 Lecture de la correspondance**
- 4.1** Tournoi de golf au profit de l'hôpital de la Baie
- 4.2** Demande d'aide financière de la fédération des clubs du bras débarrasser
- 5 Administration**
- 5.1** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour la création d'un Fonds réservé pour les élections municipales
- 5.2** Directive relative à l'utilisation de la langue française
- 5.3** Nouvelle planification forestière de la corporation de gestion des TPI
- 5.4** Adjudication d'un contrat pour des travaux de réfection de l'édifice municipal
- 5.5** Autorisation de versement à la directrice générale pour les heures supplémentaires travaillées lors de la journée du 28 mai 2023.
- 5.6** Autorisation de déposer une demande dans le programme soutien à la vitalisation et la coopération municipale
- 5.7** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement d'emprunt au montant de 42 632 \$ pour le démantèlement et la reconstruction du pont Louis-Joseph Tremblay (Gilbert) au-dessus de la rivière HA! HA!
- 6 Travaux publics**
- 6.1** Achat d'un camion Ford F550
- 6.2** Achat d'un camion Dodge RAM 1500 Classic 2023
- 7 Hygiène du milieu**
- 8 Urbanisme**
- 8.1** Remerciement à la Coopérative forestière Ferland-Boilleau pour le don de 30 000 \$ pour le projet de rénovation des parcs de Ferland et de Boilleau
- 9 Sécurité publique**
- 9.1** RISIF facture supplémentaire pour soutien administratif
- 9.2** Réclamation au programme d'aide financière pour les feux de forêt
- 10 Loisirs culture tourisme et vie communautaire**
- 10.1** Autorisation de signature de l'entente de subvention de la fondation communautaire du Canada dans le cadre du programme Initiative canadienne pour des collectivités en santé.
- 10.2** Autorisation de signer une entente permettant au centre de service scolaire et leur sous-traitant de procéder à l'entretien de la classe extérieure.
- 11 Rapport des comités et informations**
- 11.1** Aucun
- 12 Affaires diverses**
- 12.1** Autorisation de signer le renouvellement du contrat d'assurance collective
- 12.2** Bonification de la subvention PSIRPE pour la piste cyclable
- 13 Période de questions**
- 14 Levée de l'assemblée**

130-07-2023	<p>1 Vérification du quorum et lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Il est proposé par Jean Simard Appuyé par Claude Paquet</p> <p>Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté</p>
131-07-2023	<p>2 Adoption des procès-verbaux</p> <p>2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023 Résolution # 131-07-2023</p> <p>Le procès-verbal de la séance du 5 juin 2023 a été transmis aux membres du conseil qui en ont fait la lecture avant la séance.</p> <p>Il est proposé par Samuel Choquette Appuyé par Janic Gagnon</p> <p>Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023 soit accepté tel que présenté.</p>
132-07-2023	<p>3 Lecture et adoption des comptes du mois</p> <p>3.1 Adoption de la liste des dépenses du 1 au 30 juin 2023 au montant de 244 137.49 \$ Résolution # 132-07-2023</p> <p>Considérant que conformément aux dispositions du Code municipal, le directeur général, dresse chaque mois un rapport des factures préalablement autorisées (déjà payées) ainsi qu'un journal des factures à payer en spécifiant les objets pour lesquels les dépenses ont été faites :</p> <p>Considérant que, conformément aux articles 176.5 et 961.1 du Code municipal, le rapport détaillé est déposé à cette séance du Conseil;</p> <p>Il est proposé par Caroline Chayer Appuyé par Claude Paquet</p> <p>Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil</p> <p>Que le Conseil municipal de Ferland-et-Boilleau accepte le rapport des dépenses, dont une copie est en annexe de ce procès-verbal pour la période du 1 au 30 avril 2023</p> <p>Pour un montant total de 244 137.49 \$</p>
133-07-2023	<p>4 Lecture de la correspondance</p> <p>4.1 Tournoi de golf au profit de l'hôpital de la Baie Résolution # 133-07-2023 Autorisant un don à la Fondation de l'hôpital de La Baie</p> <p>Considérant que la Fondation de l'hôpital de La Baie organise son tournoi de golf annuel et que cette activité est sa principale activité de financement;</p> <p>Considérant que les dons récoltés par la fondation de l'hôpital de La Baie sont redistribués à l'hôpital, les CLSC et les CHSLD de tout le territoire de La Baie;</p> <p>Il est proposé par Janic Gagnon Appuyé par Samuel Choquette</p> <p>Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil</p> <p>D'octroyer un montant de 100 \$ à la Fondation de l'hôpital de la Baie</p>
134-07-2023	<p>4.2 Demande d'aide financière de la fédération des clubs du bras débarrasser Résolution # 134-07-2023</p> <p>Considérant la demande d'aide financière reçue par l'association des clubs du bras débarrasser pour l'entretien du chemin;</p> <p>Considérant que l'association des clubs du bras débarrassé est un organisme sans but lucratif légalement constitué;</p> <p>Considérant que ce chemin public non entretenu est un accès aux territoire de chasse, pêche et villégiature utilisé par plusieurs citoyens et que le conseil juge pertinent d'accorder une aide financière;</p> <p>Il est proposé par Janic Gagnon Appuyé par Jean Simard</p> <p>Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil</p> <p>D'accorder un montant de 500 \$ à l'association des clubs du bras débarrasser pour l'entretien du chemin.</p>

5 Administration

5.1 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour la création d'un Fonds réservé pour les élections municipales

Madame la conseillère Janic Gagnon, par la présente,

Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 232-2023 décrétant la création d'un fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection et l'affectation des sommes nécessaires.

Dépôt du projet de règlement numéro 232-2023 intitulé règlement concernant la création d'un fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection et affectation des sommes nécessaires.

5.2 Directive relative à l'utilisation de la langue française

À la suite de l'entrée en vigueur, le 1er juin 2023 de nouvelles dispositions de la Charte de la langue française (découlant de la Loi sur la langue officielle et commune au Québec, le français), les municipalités ont trois (3) mois à compter de l'approbation de la Politique linguistique de l'État pour adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles elles entendent utiliser une autre langue que le français, parmi celles qu'autorise la Charte (art. 29.15 de la Charte).

Afin de faciliter la transition, l'organisme municipal qui n'aura pas pris de directive avant le 1er juin 2023 devra appliquer la directive générale temporaire, sans l'avoir préalablement approuvée par voie de résolution.

Afin de se conformer, la municipalité appliquera la directive générale temporaire et celle-ci sera publiée sur le site internet de la municipalité.

**5.3 Nouvelle planification forestière de la corporation de gestion des TPI
Résolution # 135-07-2023**

Contrat d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales 2023-2026 / modification

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales (TPI) signé entre la Corporation de Mise en Valeur de la forêt du Bas-Saguenay (CMVFBS) et la MRC du Fjord-du-Saguenay vient à échéance le 31 mars 2023;

CONSIDÉRANT QUE le contrat permet notamment à la Corporation de Mise en Valeur de la forêt du Bas-Saguenay (CMVFBS) de générer un revenu par la récolte de bois sur les TPI, en contrepartie de payer les redevances associées à la récolte et de faire les travaux sylvicoles nécessaires au maintien de la possibilité forestière;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de Mise en Valeur de la forêt du Bas-Saguenay (CMVFBS), souhaite poursuivre son implication dans l'aménagement et la mise en valeur du territoire forestier des municipalités de Ferland-et-Boilleau, Saint-Félix-d'Otis, Rivière-Éternité, L'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay;

Considérant la demande d'ajout d'un secteur de coupe à la planification déjà approuvée par la résolution # 114-06-2023, dans le secteur du Lac surprise sur le territoire de la municipalité;

135-07-2023

Il est proposé par

Janic Gagnon

Appuyé par

Samuel Choquette

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

D'approuver l'ajout à la planification forestière 2023-2026, dans le secteur du lac surprise sur le territoire de la municipalité de Ferland-et-Boilleau

5.4 Adjudication d'un contrat pour des travaux de réfection de l'édifice municipal

Résolution # 136-07-2023

Considérant l'appel d'offres # FER-2023-002 pour des travaux de réaménagement et de réfection de l'édifice municipal de Ferland-et-Boilleau publié sur le SEAO le 6 juin 2023;

Considérant les trois soumissions suivantes obtenues:

Projectam 2007 inc.	604 997.93 \$
Cevico inc.	683 381.81 \$
9042-5976 Québec inc., les constructions CR	689 000.00 \$

Considérant que l'analyse des soumissions a démontré que les trois soumissions étaient conformes;

Considérant la recommandation émise par monsieur Sylvain Simard Architecte à la suite de cette analyse;

Il est proposé par Samuel Choquette

Appuyé par Jean Simard

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

D'accorder le contrat à Projectam 2007 inc. au montant de 604 997.93 \$, plus les taxes applicables;

D'autoriser madame Nancy Girard, directrice générale greffière-trésorière à approuver l'échéancier qui sera fourni par l'entrepreneur et à signer les documents requis pour et au nom de la municipalité.

136-07-2023

5.5 Autorisation de versement à la directrice générale pour les heures supplémentaires travaillées lors de la journée du 28 mai 2023.

Résolution # 137-07-2023

Considérant que la directrice générale assume également la responsabilité de coordonnatrice des mesures d'urgence;

Considérant que lors de l'incendie de forêt du 28 mai 2023, la coordonnatrice des mesures d'urgence a effectué 6 heures de travail supplémentaires et que le paiement de ces heures n'est pas prévu à son contrat de travail;

Il est proposé par Janic Gagnon

Appuyé par Claude Paquet

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

De procéder au paiement des six(6) heures travaillées par la directrice générale en sus de son horaire régulier de 35 heures, dont une (1) heure à taux majoré, le tout totalisant 342.29\$.

137-07-2023

5.6 Autorisation de déposer une demande dans le programme soutien à la vitalisation et la coopération municipale

Résolution # 138-07-2023

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Ferland-et-Boilleau a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Ferland-et-Boilleau désire présenter un projet de consolidation d'emploi en eau potable dans le cadre de l'aide financière;

Il est proposé par Caroline Chayer

Appuyé par Janic Gagnon

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

QUE le conseil de la municipalité de Ferland-Boilleau s'engage à participer au projet de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis et à assumer une partie des coûts;

D'AUTORISER le dépôt du projet dans le cadre du Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

DE NOMMER la municipalité de Saint-Félix-d'Otis comme organisme responsable du projet;

ET DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la municipalité de Saint-Félix-d'Otis.

138-07-2023

5.7 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement d'emprunt au montant de 42 632 \$ pour le démantèlement et la reconstruction du pont Louis-Joseph Tremblay (Gilbert) au-dessus de la rivière HA! HA!

Monsieur le conseiller Claude Paquet, par la présente,

Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 233-2023 décrétant un emprunt de 42 632\$ et une dépense de 42 632 \$ pour le démantèlement et la reconstruction du pont Louis-Joseph Tremblay (Gilbert) au-dessus de la rivière HA! HA!.

Dépose le projet du règlement numéro 233-2023 intitulé règlement d'emprunt pour le démantèlement et la reconstruction du pont Louis-Joseph Tremblay (Gilbert) au-dessus de la rivière HA! HA!.

6 Travaux publics

6.1 Achat d'un camion Ford F550

Résolution # 139-07-2023

Considérant que le camion Chevrolet Silverado 2006 actuellement utilisé par les employés de voirie arrive en fin de vie utile et que les frais relatifs à son entretien sont élevés;

Considérant que le règlement d'emprunt # 230-2023 au montant de 190 000 \$ pour l'acquisition de véhicules a été approuvé par le ministère des Affaires municipales le 3 mai 2023;

Considérant la soumission reçue de GP auto , au montant de 106 926.75 \$. taxes incluses pour un camion Ford F550 2019 équipé d'une gratte avant;

Pour ces motifs

Il est proposé par

Claude Paquet

Appuyé par

Janic Gagnon

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

139-07-2023

D'autoriser l'achat du camion Ford F550 portant le numéro d'identification IFD0X5HT2KEG79407, au montant de 106 926.75\$, taxes incluses;

D'autoriser monsieur Daniel Gagnon à signer le contrat au nom de la municipalité;

6.2 Achat d'un camion Dodge RAM 1500 Classic 2023

Résolution # 140-07-2023

Considérant que le camion Ford Ranger 2011 actuellement utilisé par les employés de voirie arrive en fin de vie utile et que les frais relatifs à son entretien sont élevés;

Considérant que le règlement d'emprunt # 230-2023 au montant de 190 000 \$ pour l'acquisition de véhicules a été approuvé par le ministère des Affaires municipales le 3 mai 2023;

Considérant l'offre d'achat reçue de l'étoile Dodge Chrysler inc. , au montant de 62 405.27 \$, taxes incluses pour un camion Dodge Ram 1500 Classic Warlock 2023 ;

Pour ces motifs

Il est proposé par

Samuel Choquette

Appuyé par

Caroline Chayer

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

140-07-2023

D'autoriser l'achat du camion Dodge Ram 1500 Classic Warlock 2023 portant le numéro d'identification 1C6RR7GG2PS566949 , au montant de 62 405.27 \$, taxes incluses;

D'autoriser madame la directrice générale greffière-trésorière, Nancy Girard à signer le contrat au nom de la municipalité;

7 Hygiène du milieu

Aucun

8 Urbanisme

8.1 Remerciement à la Coopérative forestière Ferland-Boilleau pour le don de 30 000 \$ pour le projet de rénovation des parcs de Ferland et de Boilleau

Résolution # 141-07-2023

Considérant le partenariat établi entre nos deux organisations depuis le tout début de notre municipalité,

Considérant l'importance économique, sociale et communautaire de la Coopérative forestière Ferland-Boilleau sur le territoire de notre municipalité,

Considérant que nos deux organisations ont à cœur le bien-être et la sécurité des jeunes de notre communauté,

Considérant que nos deux organisations croient fermement que le développement et la réussite de nos jeunes passent par une éducation de qualité avec du personnel et des équipements adaptés à leurs niveaux,

Considérant l'annonce faite par le président de la Coopérative forestière Ferland-Boilleau, M. Rémi Thibeault, lors de la soirée soulignant le soixantième anniversaire de création de l'entreprise le 26 mai dernier, d'un don substantiel de 30 000 \$ pour l'amélioration des infrastructures récréatives de nos jeunes dans le parc attenant à notre école primaire ainsi que celui du village de Boilleau,

Pour ces motifs

Il est proposé par

Claude Paquet

Appuyé par

Janic Gagnon

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

De faire parvenir une lettre de remerciement, signée par tous les membres du conseil municipal, à la Coopérative forestière Ferland-Boilleau,

Et qu'une copie de cette résolution soit envoyée à la direction du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay pour leur signifier la participation importante de la Coopérative dans ce projet.

141-07-2023

9 Sécurité publique

9.1 RISIF facture supplémentaire pour soutien administratif

Résolution # 142-07-2023

Considérant que la Régie intermunicipale de sécurité Incendie de la MRC du Fjord (RISIF) a dû assumer des frais supplémentaires pour son administration à la suite d'un changement de personnel que ces frais n'étaient pas prévus au budget de fonctionnement;

Considérant que la participation de la municipalité de Ferland-et-Boilleau est de 16.5% dans le partenariat, ce qui correspond au montant de 596.29 \$.

Pour ces motifs

Il est proposé par

Janic Gagnon

Appuyé par

Claude Paquet

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

D'approuver la facture de la RISIF au montant de 596.29\$.

142-07-2023

9.2 Réclamation au programme d'aide financière pour les feux de forêt

Résolution # 143-07-2023

Considérant le décret # 968-2023 établissant le programme d'assistance financière spécifique relatif aux incendies de forêt du printemps et de l'été 2023, dont une partie prévoit prévoit une aide financière à certaines municipalités;

Considérant que la municipalité de Ferland-et-Boilleau est incluse dans ce décret en raison du feu de forêt du 28 mai 2023;

Considérant que la municipalité de Ferland-et-Boilleau a dû engager des frais supplémentaires s'élevant à 1 344.13\$ en raison de cet incendie;

Pour ces motifs

Il est proposé par

Jean Simard

Appuyé par

Caroline Chayer

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

De déposer une demande d'aide financière au montant de 1344.13\$ pour le remboursement de dépenses pour lesquelles aucune compensation d'une autre source ne sera reçue par la municipalité;

D'autoriser madame Nancy Girard, directrice générale greffière-trésorière à signer les documents relatifs à la demande.

143-07-2023

- 10 Loisirs culture tourisme et vie communautaire**
- 10.1 Autorisation de signature de l'entente de subvention de la fondation communautaire du Canada dans le cadre du programme Initiative canadienne pour des collectivités en santé.**
- Résolution # 144-07-2023**
- Considérant que le projet «revitalisation du parc de la grotte» a été retenu par l'organisme Fondations communautaire du Canada dans le cadre du programme Initiative Canadienne pour des collectivités en santé (ICCS) pour l'obtention d'une subvention de 43 300\$;
- Considérant** que le décret d'autorisation du conseil des ministres # 759-2023 autorise la conclusion de l'entente de subvention;
- Pour ces motifs**
- 144-07-2023** Il est proposé par Jean Simard
Appuyé par Claude Paquet
et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil
- D'autoriser**, madame Nancy Girard, directrice générale et greffière-trésorière à signer l'entente au nom de la municipalité.
- 10.2 Autorisation de signer une entente permettant au centre de service scolaire et leur sous-traitant de procéder à l'entretien de la classe extérieure.**
- Résolution # 145-07-2023**
- Considérant** la classe extérieure qui a été érigée sur le terrain de l'école en 2021 à l'aide d'une subvention obtenue par la municipalité;
- Considérant** qu'il est de la responsabilité du centre de service scolaire d'entretenir le bâtiment, tel que le prévoit le protocole d'entente Parc-École;
- 145-07-2023** **Pour ces motifs**
- Il est proposé par Janic Gagnon
Appuyé par Caroline Chayer
et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil
- D'autoriser** madame Nancy Girard, directrice générale greffière-trésorière à signer le protocole d'entente au nom de la municipalité.
- 11 Rapport des comités et informations**
- 11.1 Aucun**
- 12 Affaires diverses**
- 12.1 Autorisation de signer le renouvellement du contrat d'assurance collective**
- Résolution # 146-07-2023**
- Relative au renouvellement du contrat d'assurance collective des employés municipaux**
- Considérant** que le contrat d'assurance collective des employés municipaux arrive à échéance le 31 juillet 2023 et qu'il est pertinent de le renouveler;
- Considérant** que notre courtier a analysé et négocié les conditions de renouvellement;
- 146-07-2023** **Pour ces motifs**
- Il est proposé par Janic Gagnon
Appuyé par Claude Paquet
et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil
- D'accepter** le renouvellement du contrat d'assurance collective # 22P66 SSQ Groupe financier tel que négocié par notre courtier,
- D'autoriser** madame Nancy Girard, greffière-trésorière et directrice générale à signer les documents relatifs à ce contrat pour et au nom de la municipalité.

12.2 Bonification de la subvention PSIRPE pour la piste cyclable

Monsieur le maire informe le conseil et la population de la réception d'une lettre du ministre du Sport, du Loisir et du Plein air annonçant la bonification de la subvention qui nous a été accordée dans le cadre du programme PSIRP pour la piste cyclable. Le montant initial était de 34 115.70 \$ la bonification est de 8 528.93\$ ce qui porte le total à 42 644.63 \$.

13 Période de questions

Quelques citoyens posent des questions et monsieur le maire leur répond.

14 Levée de l'assemblée

Comme tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

20:20

Il est proposé par

Jean Simard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

Que la séance soit levée

147-07-2023

Hervé Simard, Maire

Nancy Girard, CPA auditrice, greffière-trésorière et directrice générale